

ÉCHO

L'information du Conseil administratif



de la commune de Collonge-Bellerive


ENGAGEMENT

Territoire à énergie positive

La commune de Collonge-Bellerive poursuit ses engagements en matière de transition énergétique.

La réussite de la transition énergétique dépend intimement de notre capacité à nous approprier les enjeux liés à la consommation : en réduisant la demande énergétique pour le chauffage, la mobilité, ou pour les systèmes de production ; et à l'approvisionnement : en substituant les énergies fossiles par des énergies renouvelables. Qu'il s'agisse d'électricité ou de chaleur, il existe des solutions efficaces pour agir. S'appuyer sur les ressources locales pour produire de l'énergie avec un approvisionnement en circuit court, c'est devenir moins dépendant des énergies fossiles et de la fluctuation de leur coût tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif, la commune s'est engagée dans la mise à jour de son plan directeur des énergies en se dotant d'un programme ambitieux pour un développement énergétique plus sobre et plus respectueux de l'environnement.

Économiser l'énergie

Les communes genevoises doivent résolument s'engager dans la maîtrise de la consommation de leur patrimoine pour réduire leur facture énergétique, pour agir en faveur du climat et

pour montrer la voie aux citoyens et aux acteurs économiques. Pour cela, il est nécessaire d'agir non seulement sur les équipements, mais aussi sur les pratiques des usagers, car seule cette combinaison garantira un succès.

Projets réalisés

En se dotant d'une stratégie d'optimisation énergétique de l'éclairage public, nous nous sommes engagés dans la substitution progressive des points lumineux existant par des LED, en intégrant notamment des systèmes de détection, de réduction et d'extinction de l'éclairage lorsque cela est possible. Ces actions ont permis à elles seules la réduction de 30 % de la consommation annuelle dédiée à ce secteur.

Avec un plan d'actions « rénovation » axé sur l'efficacité énergétique, nous avons amorcé plusieurs projets de rénovation du patrimoine bâti communal. Travaux d'isolation et d'amélioration de la qualité de l'enveloppe tels que réalisés à la route d'Hermance (95-105) sont autant d'actions entreprises qui permettront de réduire de manière significative l'indice de dépense chaleur (IDC) des bâtiments d'ici à 2025.

La participation des citoyens est un atout essentiel, leur mobilisation et leur expérience sont autant de gages d'appropriation collective que

de succès. Avec la prolongation de l'opération « visites villas » que nous avons initiée en 2020, nous avons pu comptabiliser près de 350 propriétaires sensibilisés, 32'550 kWh/an d'énergie électrique économisée et près de 170 tonnes de CO₂ épargnées.

(Suite en page 2)

PERSPECTIVES 2023

- Encourager la rénovation énergétique par le lancement d'un appel d'offres groupé dédié à cette thématique. Séance d'information agendée le 8 mars 2023, à 19h à la salle communale et sur collonge-bellerive.ch/projets
- Mise à disposition d'une subvention communale dédiée à la réalisation d'un CECB Plus
- Poursuivre nos engagements en matière d'économies d'énergie par le remplacement de plus de 200 candélabres par des luminaires connectés et économes dans le cadre du projet de la mise en zone 30 km/h du secteur situé à l'aval de la route d'Hermance



1 MINUTE AVEC VOTRE MAIRE

Madame Carole Lapaire

Que préférez-vous dans votre fonction ?

J'aime cet environnement rigoureux ; ma formation juridique m'est d'ailleurs bien utile au quotidien. J'apprécie également les interactions avec la population, tenter de satisfaire le plus grand nombre pour que vivre à Collonge-Bellerive demeure un plaisir. J'ai effectivement toujours placé les intérêts des autres avant les miens et je suis comblée lorsque je peux contribuer au bien-être de tous.

Quel est votre plus bel accomplissement personnel et professionnel ?

Sans parler des défis sportifs que j'ai pu relever ces dernières années comme la Patrouille des Glaciers ou l'ascension du Kilimandjaro, mon plus bel accomplissement personnel est bien sûr ma famille. Lorsque je suis arrivée sur la commune avec mon mari, mes 2 fils aînés étaient à l'école primaire et mon 3^e fils venait de naître. C'est donc tout naturellement que je me suis investie auprès de différentes associations en lien avec les enfants comme le RESCOVE (association des restaurants scolaires de Collonge et de Vézenaz) en tant que membre puis présidente, et le Point d'Interro, en tant que présidente. La création d'une crèche, en collaboration avec ma prédécesseure Christine Maitre, a été un défi passionnant.

Une journée qui débute bien, c'est ...

Au réveil, découvrir par la fenêtre les beautés de la nature qui évolue au gré des saisons. Les premières secondes sont plutôt contemplatives, douces. Puis je prends conscience des mouvements, des couleurs, des sons. Ces éléments sont source d'énergie pour moi.

Pour finir, que contient votre liste de vœux pour ces 2 prochaines années ?

Prendre conscience des enjeux environnementaux auxquels nous devons faire face me semble une évidence, quelle que soit notre identité politique, et je souhaite que chacun réalise à son niveau des efforts en pensant à demain et aux générations futures. Savez-vous d'ailleurs que je suis l'heureuse grand-maman d'une adorable petite fille ?

(Suite de l'article de couverture)

Booster les énergies renouvelables

Dans le cadre de la mise à jour du Plan directeur de l'énergie, le canton encourage les communes à produire de l'énergie renouvelable à partir de leurs ressources locales. Que ce soit pour chauffer le patrimoine via un réseau de chaleur ou pour alimenter en électricité les équipements publics, chaque projet assure une retombée positive : la valorisation des ressources naturelles locales, la création d'une source de revenus grâce à la revente de l'énergie, et le renforcement de l'attractivité du territoire, tout en protégeant l'environnement.

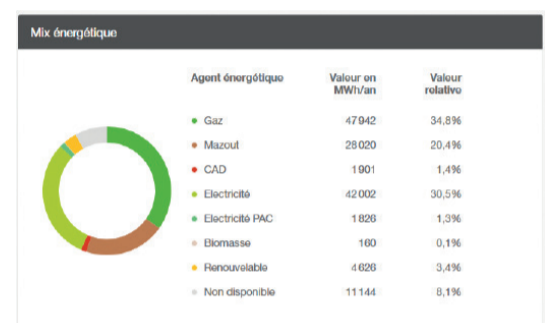
Projets réalisés

Patrimoine, équipements publics, centre sportif, notre volonté est d'équiper le patrimoine communal d'installations alimentées par des énergies renouvelables pour la consommation d'eau chaude, de chauffage et d'électricité. Le choix de la ressource (soleil, biomasse, géothermie) est minutieusement déterminé en fonction du gisement et des contraintes locales. Nous considérons désormais cette question pour chaque renouvellement d'équipements et, dans le cas de construction neuve, en envisageant les plus hauts standards.

Jouer la carte du soleil, en adoptant une stratégie solaire pour notre patrimoine communal. En 2022, un projet d'envergure a été initié par l'exécutif projetant la construction d'une centrale solaire photovoltaïque sur le toit de la halle du Tennis Club de Collonge-Bellerive. L'installation devrait permettre de couvrir au minimum la consommation de l'ensemble du site.

Renforcer notre rôle d'acteur relais auprès des propriétaires, avec l'organisation de deux appels d'offres groupés portant sur le solaire photovoltaïque et les pompes à chaleur. Nous avons comptabilisé près de 200 propriétaires sensibilisés, engagés dans des projets de production d'énergies renouvelables qui verront le jour dès 2023.

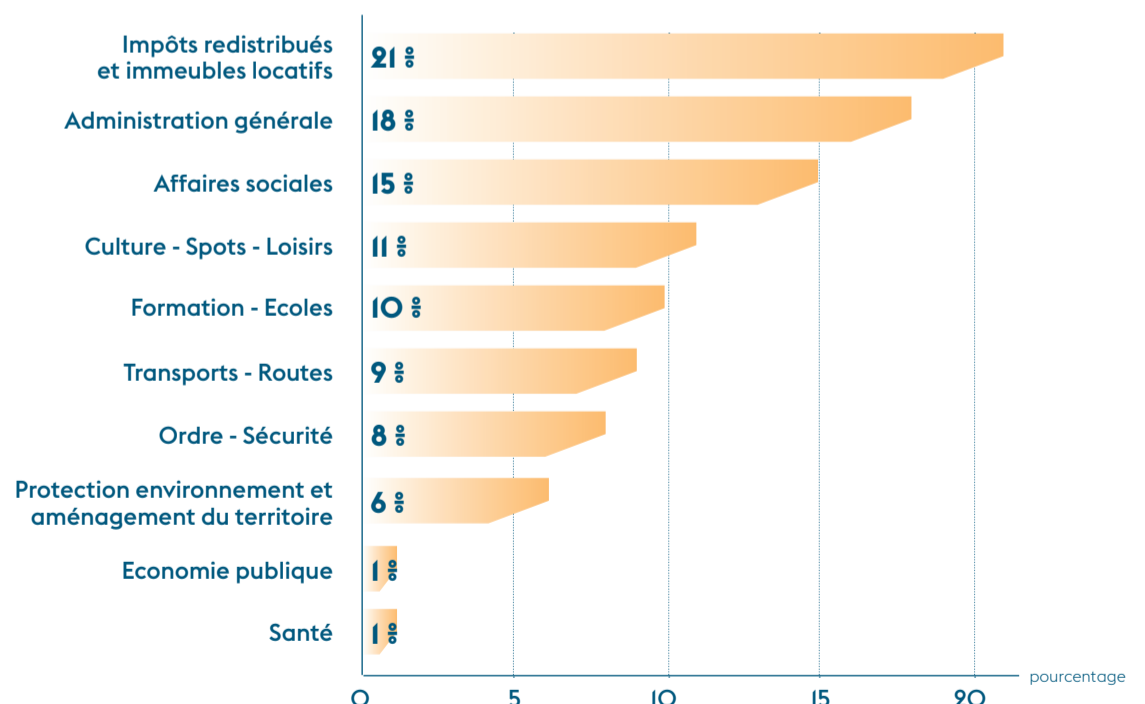
Les différentes sources d'énergies primaires, dites « Mix ou bouquet énergétique », consommées à Collonge-Bellerive.



Source: SIG-éco21

FINANCES

Budget 2023



Malgré une évolution sensible des charges contraintes telle que la péréquation financière intercommunale, ou le développement de l'accueil parascolaire, et dans un contexte international de hausse des coûts, particulièrement pour les matières premières et les énergies, le Conseil municipal a pu voter un budget 2023 à l'équilibre, avec un résultat prévisionnel positif de CHF 216'162 pour des dépenses évaluées à CHF 41'459'653.

La volonté d'investir reste conséquente en 2023, avec un total de CHF 14'295'600, prévus principalement pour des travaux importants au centre sportif du stade de la Californie, des réaménagements de la plage de la Nympe, des programmes de subventions pour la réduction des émissions de CO₂, au réaménagement du centre du village de Collonge, et à la création d'une zone 30 km/h côté lac (voir en page 7).



CONCOURS INTERCOMMUNAL

Plus belle commune genevoise!

Le 19 octobre prochain, c'est à Collonge-Bellerive que sera organisée la cérémonie officielle du concours floral intercommunal 2023. Si cet honneur nous revient, c'est parce qu'elle est traditionnellement organisée, en collaboration avec la société romande des amis des Roses et de l'Horticulture, chez les lauréats de l'année précédente.

Vous ne le saviez peut-être pas, mais c'est bien notre commune qui a eu les honneurs de la première place toutes catégories en 2022! Les plus attentifs d'entre vous auront d'ailleurs remarqué le trophée qui trône à la réception de la mairie, jusqu'à la prochaine remise des prix.

Les quelques photos ci-dessus témoignent des jolies créations de l'an dernier. Ce sont ces arrangements qui ont séduit le jury et permis à Collonge-Bellerive de décrocher de nombreuses distinctions (voir l'encadré ci-contre et la page collonge-bellerive.ch/voirie pour l'historique de leurs résultats).

L'occasion de s'arrêter quelques minutes sur le travail des collaborateurs du service de la voirie. C'est à eux qu'incombent de multiples tâches primordiales. Un métier discret, bien que leurs tenues soient toujours pensées pour les rendre visibles! Des vêtements réglementaires sont nécessaires pour travailler aux abords des routes et des chemins de campagne ou avec les machines qu'ils utilisent chaque jour.

Des hommes d'action prêts à l'effort, qui pratiquent en fait plusieurs métiers. Une polyvalence et un savoir-faire nécessaires pour passer du transport d'une œuvre d'art à la gestion et l'entretien de nos deux cimetières.

Parmi ces professionnels, plusieurs corps de métiers sont représentés: paysagiste, menuisier, mécanicien, maçon, spécialiste en horticulture et floriculture, serrurier... Un terreau fertile pour le développement de nombreux projets créatifs respectant les critères environnementaux et plus particulièrement la sauvegarde de la biodiversité.

La voirie a également la charge de l'entretien des sites et des chemins communaux. Pour mener à bien les différentes tâches qui leur sont confiées, ils quadrillent l'ensemble du territoire communal selon un planning tendu, mais maîtrisé.

Lors de travaux de déneigement de routes en hiver, par exemple, ils sécurisent une grande partie des routes locales. Mais pour que tous les chemins de la commune soient entièrement praticables, ils comptent aussi sur la collaboration des personnes responsables des espaces privés. Sachez qu'il sont d'ailleurs toujours de bon conseil sur quelle méthode ou quels outils utiliser.

Ils représenteront bientôt 13 employés, parmi les 77 collaborateurs de la mairie. Une équipe dévouée dont les membres ne ménagent pas

leurs efforts et qui ont tous l'amour du travail bien fait.

Alors demain, quand vous les croiserez, prenez le temps de les saluer et de leur dire que vous appréciez leur travail. Votre reconnaissance sera sûrement aussi importante à leurs yeux que le trophée qu'ils ont gagné en 2022.

LE PALMARÈS COMPLET DE COLLONGE-BELLERIVE au concours 2022

1^{er} prix

CATÉGORIE

Commune de 5'001 à 10'000 habitants

+

Commune la plus fleurie,
toutes catégories

2^e prix

CATÉGORIE

Fontaine la plus fleurie

3^e prix

CATÉGORIE

Aménagements éphémères



AU CŒUR DE LA COMMUNE

Zoom sur: TSHM

Qu'est-ce qui se cache sous ces quatre lettres? Qui sont les «travailleurs sociaux hors murs» et en quoi consiste leur travail?

Professionnels de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASE), leur travail complète celui d'animation des centres de loisirs/maison de quartier – l'autre action bien connue de la même fondation.

Les travailleurs sociaux hors murs savent s'inscrire au cœur de la vie des communes et leur mission première est de créer du lien avec les jeunes. À l'écoute des besoins ou pour accompagner des projets, ils proposent un calendrier régulier d'activités conçues par et pour les jeunes de nos régions.

Les « TSHM Arve-lac » c'est l'équipe dédiée à notre région. Vous avez peut-être déjà aperçu leur bus qui sillonne les onze communes partenaires (par exemple: lors des animations d'été, à la plage de la Savonnière).

Si le centre de loisirs de la commune, Le Point d'interro, le skatepark sont dédié à retrouver des amis, s'amuser (et manger!), les habitudes changent en grandissant. Les groupes se forment et se rencontrent souvent un peu plus tard et différemment. C'est vers eux que se rendent les travailleurs

« Nous avons à cœur de suivre ce qu'est la vie des jeunes de 12 à 25 ans. Mais l'idée c'est surtout de faire du lien entre les jeunes et toutes les autres populations et acteurs de la région. »

Sara Rusalen,
TSHM secteur Arve-Lac
076 355 16 04

sociaux hors murs; pour les rencontrer, les connaître et les guider dans la construction de leurs projets.

Ils proposent également des petits jobs et des suivis afin de soutenir les jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle ou encore d'une réorientation en termes de formation ou d'apprentissage.

N'hésitez pas à les contacter
Instagram: @arvelac
Facebook: @tshmarvelac



VOIE BLEUE

Le vent en poupe

L'aventure lacustre du projet de la Voie bleue vogue en eaux claires. La CGN, douze communes et des partenaires privés sont impliqués. Tout le monde se réjouit de cette opportunité réelle pour les adeptes de la mobilité douce de rejoindre les deux rives du lac, en évitant les tensions d'un trafic routier complètement saturé.

Ce projet est pris très au sérieux. Il a été communiqué en toute transparence à la population locale, dès les prémices du projet en juin 2021. Une anticipation volontaire et nécessaire pour intégrer les craintes et challenger comme il se doit les études en cours. Mais pour le vivre plus concrètement, il faudra encore patienter sereinement. La phase de test est projetée pour 2024.

VOUS Y ÊTIEZ ?

Festival LÂC 2022

Le Festival du livre à Collonge (dit LÂC), nouvel événement littéraire initié en 2021 à Collonge-Bellerive par cinq femmes passionnées de littérature, a réuni les 1^{er} et 2 octobre 2022 pour sa deuxième édition, plus de 4'000 visiteurs. La commune de Collonge-Bellerive est heureuse de soutenir et de participer à cette manifestation littéraire dont l'édition 2023 était coprésidée par Gaëlle Josse, lauréate du Prix du public du Salon du livre de Genève en 2018 et Pierre Assouline, membre de l'Académie Goncourt.

À la Ferme de Saint-Maurice, aménagée pour l'occasion, les visiteurs ont apprécié de rencontrer une centaine d'écrivains francophones suisses et étrangers. Ils pouvaient échanger en toute convivialité avec les auteurs et faire dédicacer leurs ouvrages. Ils ont pu assister gratuitement à plus de 60 rencontres littéraires et conférences passionnantes placées sous le thème de la Liberté.

Élégant dosage de littérature, d'humour, d'art plastique, de musique, d'histoire et de sciences, le Festival du LÂC a ravi un public enthousiaste venu massivement découvrir cette nouvelle proposition littéraire, heureux de faire connaissance avec des auteurs et d'échanger autour de cette passion partagée de la lecture. Les visiteurs ont aussi pu profiter des espaces de détente et de son village gourmand.

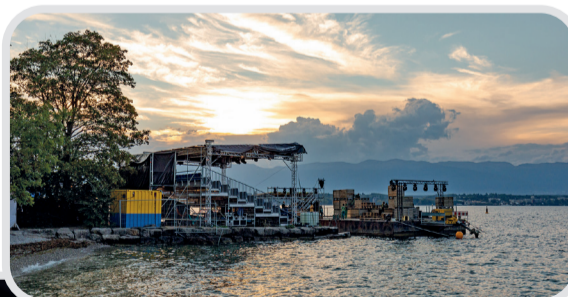
Trois prix littéraires ont été remis lors de la soirée inaugurale en présence des autorités communales et cantonales: **le Prix du LÂC** à Sophie de Baere pour « Les ailes collées », **le Prix des Bienveillantes** à Matylda Hagmajer pour « Voyages de non-retour », ainsi que le **Prix littéraire Gonet** à Albina du Boisrouvray pour « Le Courage de vivre ». Fort de cette réussite, le Festival annoncera sa prochaine édition prochainement.



Les Enfants du Levant

La production « Les Enfants du Levant » d'Isabelle Aboulker, par l'association Opéra-Théâtre, a eu lieu du 2 au 15 septembre 2022 à la plage de la Savonnière. Cette magnifique production a eu beaucoup de succès, les huit représentations étaient complètes.

Créer de toute pièce un théâtre à la plage de la Savonnière, parler d'une histoire vraie terrible, mais méconnue d'un bain d'enfants, jouer un opéra sur le lac, tous ces éléments ont contribué à la grande réussite d'un spectacle hors du commun soutenu par Collonge-Bellerive, de nombreuses autres communes et l'Association des Communes Genevoises.



COMMENT CONNAÎTRE LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS ET MANIFESTATIONS ?

Le site de la commune est régulièrement mis à jour par les associations locales et l'administration communale: collonge-bellerive.ch/agenda

La saison culturelle de l'épicentre, musiques actuelles et cinéma, bat son plein. Pensez à réserver les dates: epicentre.ch

(Programmation à venir en page 8)



LE SAVIEZ-VOUS

Le respect des aînés

Quoi de plus délicat que de définir qui et surtout dès quel âge on entre dans le cercle très respectable des aînés de la commune.

Le terme lui-même peut ne pas faire plaisir et le premier courrier d'invitation au repas des aînés est souvent une expérience douce-amère. Mais ce statut est à entendre avec tout le respect que nous lui portons, comme une reconnaissance. Et ceux qui entendent, dans ce terme, une idée d'inaction ou d'ennui se trompent lourdement. La vigueur de notre club des aînés, association locale qui a ses quartiers au chemin du Vieux-Vésenaz, en est la preuve.

Les aînés sont simplement ceux qui sont là depuis plus longtemps que les autres, des personnes de référence qui connaissent ce que nous avons parfois oublié, comme le nom des fleurs ou les vertus des plantes. Ils ont

bien souvent le savoir-faire, la sagesse et l'expérience auxquels nous aspirons. Ce sont eux qui ont forgé nos repères et nos traditions et, à Collonge-Bellerive, plusieurs moments et rendez-vous qui leur sont dédiés.

Il y a donc le repas des aînés, qui a lieu tous les ans en automne, en alternance avec une croisière pour s'évader un peu au-delà de la commune.

En fin d'année, période des gourmandises, un panier garni est préparé et distribué par des bénévoles. Cette année, il y avait 9 petites attentions: du Baccarat de Christine Falquet, des bougies réalisées par les Etablissements publics pour l'intégration (EPI), une création d'un artisan chocolatier et des jolis dessins des élèves des écoles primaires de la commune pour accompagner les vœux du Conseil administratif.

CENTENAIRES
EN 2022



MADAME DORA TRIBOLET
NÉE LE 23.03.1922

«Il faut apprécier ce que l'on a et ne pas se focaliser sur ce qui nous manque» ce sont les mots pleins de sagesse de Dora, qui vit sur notre commune depuis ses 30 ans. Installée à Vésenaz, elle vit paisiblement et s'est confiée cet été (de ses souvenirs avec le Club alpin suisse ou du premier zeppelin survolant le Léman à sa chanteuse préférée: Céline Dion) à la Tribune de Genève. Le jour de son anniversaire a été célébré avec la famille, les voisins et la visite du Conseil administratif.



MADAME JEANNE-FRANÇOISE MASPERO
NÉE LE 28.08.1922

Maman de Jean-Marc (Conseiller administratif de Collonge-Bellerive de 1999 à 2011) et de Michèle, cette figure incontournable de la commune se porte comme un charme. Comme son anniversaire avait lieu proche du week-end, une grande fête estivale fut organisée en présence de ses amis et de sa famille. Débordante d'énergie, notre dynamique centenaire finissait à peine cette célébration qu'elle en commençait une autre, avec la visite du Conseil administratif.

AMÉNAGEMENTS

Vitesse et améliorations

Dès cet été, la création d'une zone 30 km/h en aval de la route d'Hermance ira du chemin de Sous-Caran à la frontière de la commune de Corsier.

Vote du Conseil municipal, ouverture d'un budget d'investissement, enquêtes publiques et autorisations cantonales, toutes les étapes sont maintenant validées et les travaux seront bientôt visibles.

Retenu par le Conseil municipal parmi un catalogue de mesures possibles et lié à une stratégie d'assainissement du bruit routier commencée en 2016, cet aménagement répond à des besoins de longue date des habitants du secteur: diminution de la vitesse des véhicules, certes, mais surtout la sécurisation des chemins pour les piétons (aménagement de trottoirs, aménagements cyclables et amélioration de leur visibilité).

Cependant, de nombreuses améliorations invisibles, car souterraines, seront associées à cette action.

En amont de ces travaux, la commune réalisera plusieurs interventions. Les forces nécessaires pourront être déployées pour intervenir également sur les réseaux d'assainissement des eaux pluviales et d'eaux usées.

Ces aménagements feront même coup triple, car une modernisation des aménagements électriques devrait aussi être possible.

Des lignes aériennes des réseaux d'éclairage public, d'électricité et de téléphonie devraient pouvoir être enfouies et, par la même occasion, l'éclairage public sera optimisé et régulé. À travers cette action, il s'agit de réaliser que la commune s'engage pour de nombreuses améliorations.



VIE COMMUNALE

Parlement des jeunes!

Un nouveau pas est franchi pour la démocratie dans notre Commune.

Grâce à une motion déposée en 2021 et soutenue unanimement par les membres du Conseil municipal, Le Parlement des Jeunes de Collonge-Bellerive (PJCB) a officiellement validé son règlement le 12 octobre 2022. Retour sur le chemin parcouru par ces jeunes et discussion sur le futur de ce nouvel outil démocratique.

Le chemin parcouru

Dès le vote de la motion, la commission juridique et naturalisation s'est mise au travail: il fallait fournir un cadre clair pour que les futurs parlementaires puissent s'épanouir dans leur nouvel engagement. La rédaction du règlement du PJCB, modifiable par ses membres, a donc permis de définir son fonctionnement concret. Deux jeunes Conseillers muni-

cipaux, Darius Azarpey et Marc Oberson, ont été désignés pour accompagner les premières séances du Parlement, guider les jeunes dans leurs débats et répondre aux nombreuses questions qui allaient être posées.

Depuis le 31 août 2022, une vingtaine de jeunes se retrouvent chaque mois pour discuter et développer des projets.

Dans le futur

Il est clair que le Conseil municipal souhaite un PJCB actif. Ce dernier devrait apporter la fraîcheur né-

cessaire pour que les jeunes soient entendus. Il ne reste plus qu'à trouver les projets qui les concernent et sur lesquels ils pourront travailler. **Le Parlement des jeunes est ouvert à tous les habitants de la commune âgés entre 12 et 28 ans. Les réunions ont lieu à la salle des sociétés (mairie), un mercredi par mois de 17h30 à 19h30.**

Tu veux réaliser des projets? Rejoins le PJCB!

infos disponibles
par mail à
infoPJCB@gmail.com

MAIS AUSSI

LES COMMUNES EN UN CLIN D'ŒIL!



Les communes genevoises représentent l'échelon institutionnel le plus proche de la population. Mais connaissez-vous réellement où commence et où finit leur rayon d'action?

La campagne « ma commune, mon quotidien », qui s'affiche sur la voie publique, est organisée par l'Association des Communes Genevoises en faveur de toutes les communes du canton. À découvrir dans le détail: geneve-communes.ch

UNE BELLE FRATERNITÉ LOCALE!



Le Conseil administratif remercie chaleureusement la population de Collonge-Bellerive qui s'est déplacée en nombre lors des fêtes de fin d'année pour Fraternoël. Cette tradition a rencontré un franc succès et la soupe préparée par le Conseil municipal a été très appréciée. Bravo et merci à tous.

NOUVEAU

CRÉATION SIMPLIFIÉE D'UN COMPTE E-DÉMARCHES

Le compte e-démarche permet à tous les Genevois la gestion à distance de nombreuses prestations:

- déclaration d'impôt
- inscription au GIAP
- annonce de manifestations
-

Les particuliers qui n'utiliseraient pas encore cet outil peuvent créer directement leur accès sécurisé à la réception de la mairie à Collonge et auprès de la Police municipale à Vézenaz, en personne avec une pièce d'identité valable, une adresse mail et votre téléphone portable.

L'agenda des événements

MARS

12.03.23

Votation populaire
De 10h à 12h
École de Collonge,
cycle élémentaire

20.03.23

L'innocent



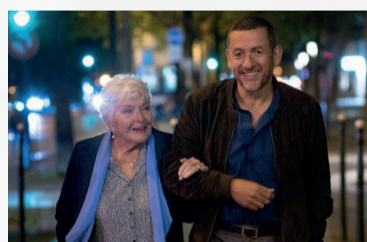
14h et 20h
Cinémarginand

24.03.23

Bibli-o-bus
De 10h à 12h
École de Collonge,
cycle élémentaire

27.03.23

Une belle course



14h et 20h
Cinémarginand

28.03.23

**Séance du
Conseil municipal**
20h
Mairie

30.03.23

Bibli-o-bus
De 14h30 à 17h
École de Vézenaz

AVRIL

02.04.24

**Élections du Grand
Conseil et 1^{er} tour
du Conseil d'État**
De 10h à 12h
École de Collonge,
cycle élémentaire

03.04.23

Le sixième enfant



14h et 20h
Cinémarginand

04.04.23

Bibli-o-bus
De 14h à 17h
École de Collonge
cycle élémentaire

11-22.04.23

**LE POINT
D'INTERRO**
(Programme de Pâques)
l'épicentre

21.04.23

Bibli-o-bus
De 10h à 12h
École de Collonge
cycle élémentaire

24.04.23

**Les femmes
du square**



14h et 20h
Cinémarginand

27.04.23

Bibli-o-bus
De 14h30 à 17h
École de Vézenaz

30.04.23

Votation populaire
De 10h à 12h
École de Collonge,
cycle élémentaire

MAI

02.05.23

Bibli-o-bus
De 14h à 17h
École de Collonge
cycle élémentaire

09.05.23

**Séance du
Conseil municipal**
20h
Mairie

15.05.23

**Couleurs de
l'incendie**



14h et 20h
Cinémarginand

DÉLAI: MAI
Permanence
aide aux impôts
2023
collongebellerive.ch
/social

DÉLAI: 31.03
candidatures
Bourses
culturelles 2023
collongebellerive.ch
/bourseculturelle

IMPRESSUM

Édité par la Commune
de Collonge-Bellerive
1, ch. du Château-de-Bellerive
1245 Collonge-Bellerive
T. 022 722 11 50a
F. 022 722 11 66
info@collonge-bellerive.ch
www.collonge-bellerive.ch

Parution

2 fois par année

Rédaction et réalisation

Personnel de l'administration
communale, Comité du Festival L'ÀC
Marc Oberson et Sara Tappy

Photos

Administration communale
et Antoine Tardy

Enfants du Levant:
Isabelle Meister et Antoine Tardy

Festival L'ÀC:
Agathe Myard et Olivier Carrard

Direction artistique

Blou Design

Impression

Imprimerie Chapuis
Journal tiré à 3'600 exemplaires
Imprimé sur du papier Planoart
certifié FSC